

Colloque
"Gestion des eaux souterraines"
Bordeaux - 2023

Article étendu

Titre
<i>Organiser la gestion durable des nappes captives à grande inertie du sud du bassin aquitain : retour sur 4 années de concertation</i>
Nom des auteurs
<i>Marie BAREILLE (1)</i>
Affiliation
<i>(1) Institution Adour, 38 rue Victor Hugo, 40 000 Mont-de-Marsan</i>

Les eaux souterraines et particulièrement les nappes captives à grande inertie, souvent simplifiées sous le terme de « nappes profondes », constituent des ressources stratégiques pour les territoires. Largement exploitées, ces ressources dissimulées souffrent pourtant d'un manque de connaissance et de reconnaissance. Un important travail d'implication des parties prenantes est alors nécessaire pour espérer mettre en place une gestion durable de la ressource et préserver les usages, tenant compte de leurs spécificités et notamment de leur caractère non renouvelable à l'échelle de temps humain.

Ces ressources sont primordiales pour l'alimentation en eau potable des habitants des départements du Gers et des Landes essentiellement, mais aussi des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Elles soutiennent fortement l'économie locale au travers du tourisme thermal existant de longue date sur ces territoires et constituant un point d'attrait important et une identité forte. Enfin, elles sont prélevées dans une moindre mesure pour les usages géothermique et agricole.

Dans le contexte du changement climatique qui conduira à la baisse de disponibilité et à la dégradation de la qualité des ressources superficielles, ces ressources profondes pourraient être encore plus sollicitées dans les décennies à venir pour maintenir les besoins et usages.

Ces ressources demeurant jusqu'à présent exemptes de toute stratégie collective de gestion, une démarche d'animation a été engagée pour organiser la gouvernance autour des nappes profondes du sud du bassin aquitain. Depuis 2018, l'Institution Adour, établissement public territorial de bassin (EPTB), assure l'animation technique et politique de la démarche de concertation, soutenue par l'agence de l'eau Adour-Garonne et par les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Les moyens déployés pour fédérer les multiples acteurs de ce vaste territoire ont été variés et progressifs, pour avancer dans un principe de dialogue, d'acculturation et de compréhension mutuelle des enjeux. L'objectif à terme est de travailler vers l'établissement d'un cadre de gestion et d'utilisation partagée des nappes profondes.

De 2018 à 2020, une première étape d'*étude socio-économique de l'importance stratégique des nappes profondes du bassin de l'Adour* a été menée dans le cadre d'une convention de recherche avec le BRGM. Ce travail a permis en premier lieu de réunir les usagers de ces nappes et autres acteurs locaux pour partager des constats, des enjeux, et faire émerger le dialogue. Des ateliers participatifs ont permis d'initier l'engagement des acteurs et de comprendre l'importance des nappes profondes pour le territoire et les besoins de chacun. Les acteurs variés, peu ou pas habitués à travailler ensemble, ont apprécié ces rencontres. Lors de ces ateliers, un effort a été fait sur la prospective ; les participants étaient invités à imaginer le futur dans un scénario « laisser-faire » pour envisager ensuite des objectifs de gestion et besoins d'actions partagés. Les constats et risques de cette projection vers un futur sans gestion rationnelle et concertée ont été unanimement partagés, et ont conduit à un consensus quant à l'importance d'une gestion durable des nappes.

Au terme de ces 2 années d'étude, une *charte d'engagement dans la gouvernance pour une gestion durable, concertée et solidaire des nappes profondes du bassin de l'Adour* a été instaurée. Elle a permis de maintenir et formaliser de manière souple l'implication des acteurs dans la concertation pour la période de 2021 à 2022. Ses objectifs étaient notamment de maintenir les espaces de concertation, de poursuivre l'amélioration de la connaissance de ces ressources et des enjeux liés, de les partager, et de réfléchir à l'instauration d'un cadre de concertation et de gestion plus formalisé à travers la mobilisation d'un outil de gestion. Durant ces 2 années, des rencontres bilatérales avec chaque acteur usager des nappes profondes ont été organisées pour acculturer au souterrain profond et créer un sentiment d'appartenance à une ressource commune, à partager. En offrant un cadre de discussion plus libre et spontanée, elles ont en plus permis de récupérer des connaissances et données locales sur l'eau, de comprendre les attentes, avis voire difficultés éventuelles de chaque acteur dans

l'exercice de son usage ou de sa compétence. Ceci a contribué à établir des relations de travail de confiance et plus régulières, à maintenir et entretenir dans la durée. Enfin, l'organisation de la présentation de retours d'expériences d'autres territoires déjà engagés dans une gestion plus formalisée a été déterminante pour le choix d'un outil de gestion adapté aux enjeux (SAGE, contrat de nappe, PGE, etc.). Cela a apporté aux acteurs des éléments d'aide à la décision concrets sur la base de discussions directes avec des gestionnaires plus expérimentés.

Après 4 années de concertation, l'importance des nappes profondes pour le territoire est maintenant clairement identifiée pour la large majorité des acteurs. C'est donc avec l'objectif de planifier et d'encadrer l'exploitation de ces ressources, à long terme et à grande échelle, que le territoire a choisi de s'engager à partir de cette année 2023 dans l'émergence d'un SAGE. Si un travail important reste à mener pour établir ce cadre de gestion, il semble que les bases de la concertation soient posées pour avancer collectivement et constructivement vers cet objectif commun.